



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 26 février 2018

DÉLIBÉRATION N°2018-027

OBJET : Remise de dette (location de salle)



En exercice : 20
Membres
Présents(s) : 18
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 2

Le vingt-six février deux mille dix-huit, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX, Axelle BONNIN à Christiane LEPEIRE

Le ou les membres absent(s) :

Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Axelle BONNIN

Secrétaire de séance : Monsieur Christian BRUNEAUD

Madame Albriex avait réservé la salle du sous-sol du centre socio culturel pour le 24 février 2018. Pour des raisons personnelles, elle a annulé cette location et demande le remboursement des arrhes versés qui correspondent à la somme de 45 euros.

Les membres du conseil municipal autorisent le remboursement de 45 € correspondant au montant des arrhes versées au titre d'une réservation de salle par Mme Albriex.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT